

Comment expliquer le passage de 42 régimes à un système universel ?

1 Combien notre système actuel comporte de régimes ?

Aujourd'hui, il existe **42 régimes de retraite différents** parmi lesquels les régimes dits "spéciaux" (ex: RATP, SNCF, industries électriques et gazières, Comédie Française, Opéra National de Paris). Ces régimes sont organisés par profession et par statut, c'est à dire qu'appartenir à l'institution procure des droits quelque soit la nature de l'emploi. Chaque régime possède sa propre règle de calcul des cotisations et des pensions, ce qui crée des différences de traitement et des inégalités. Les spécificités de ces régimes sont héritées de particularismes professionnels qui ne sont parfois plus d'actualité. **Un système universel de retraite proposera des règles communes à tous.**

2 Quelles sont les failles d'un système de régimes différenciés ?

Ce système crée des **inégalités** :

- **C'est vrai entre les régimes spéciaux et le régime général.** Prenons un exemple : aujourd'hui, un responsable administratif de la SNCF peut partir à la retraite à 57 ans, le même responsable administratif, salarié dans le privé, peut partir à 62 ans.
- **Mais aussi entre fonctionnaires et salariés dans le privé.** La retraite des uns est calculée sur les 25 meilleures années d'activité tandis que la retraite des autres l'est sur les 6 derniers mois. Autre exemple : les salariés du privé voient leurs primes comptabilisées dans le calcul de leur retraite tandis que ce n'est pas le cas pour ceux du public.

3 Pourquoi avons-nous mis en place des régimes spéciaux ?

À l'origine, ils avaient été créés pour offrir une protection sociale adaptée aux spécificités de certains secteurs d'activités, et notamment **pour compenser la pénibilité de certaines professions, souvent avant que la Sécurité Sociale n'existe.** Parmi les avantages garantis à ces métiers dit pénibles : la possibilité de partir plus tôt à la retraite et le calcul des pensions sur une base plus élevée.

Mais ces régimes spéciaux posent **2 problèmes** :

- **Ils créent des inégalités dans le traitement même de la pénibilité.** Le saviez vous : un conducteur de métro à la RATP peut partir à 52 ans

contre 62 ans pour un conducteur de métro à Lyon. Les conditions de travail sont pourtant similaires

- **Ils sont déficitaires.** Aujourd'hui, les cotisations des travailleurs qui bénéficient de régimes spéciaux ne couvrent pas le montant des pensions versées, même en prenant en compte l'évolution de la démographie. Résultat : c'est l'ensemble des contribuables qui financent en partie ces régimes.

4 Pourquoi nous devons aujourd'hui harmoniser ces régimes ?

Pour créer un système plus simple et plus juste pour tous. Si nous supprimons les 42 régimes actuels, **nous profiterons d'un système plus équitable où 1 euro cotisé ouvrira les mêmes droits pour chaque Français et chaque Française.** Les points accumulés tout au long de la vie seront enregistrés dans un compte unique où chaque jour travaillé sera pris en compte. Les départs anticipés des régimes spéciaux et de la fonction publique seront progressivement fermés. Toutefois, **le système reconnaîtra la pénibilité et les spécificités de certains métiers** (ex : policiers, gendarmes, pompiers).

5 Que pensent les Français et Françaises des régimes spéciaux en 3 chiffres clés ?

- **79%** des Français et des Françaises déclarent que l'existence de différents régimes de retraites n'est pas justifiée (*sondage IFOP 2018*)
- **85%** trouvent le système actuel inégalitaire (*IFOP 2018*)
- **69%** sont pour la suppression des régimes spéciaux (*BVA 2019*)

6 Quel est le calendrier de cette harmonisation ?

La transformation sera progressive. Le rapport Delevoye prévoit que seul(e)s les Français et les Françaises né(e)s après 1963 seront concerné(e)s par cette évolution. Aucun(e) retraité(e) actuel(le) ne serait donc impacté(e) par ces changements. Toutefois, ces questions restent ouvertes à discussion dans le cadre de la consultation en cours. Plusieurs scénarios alternatifs pourraient être envisagés.